

COMPTE-RENDU SUITE A LA REUNION DU JEUDI 26 avril 2018

Le Conseil Municipal s'est réuni le jeudi 26 avril 2018, sous la présidence de Bernard MICHEL, Maire, en présence de tous les conseillers, à l'exception de Paul LAURENT et Ludovic MÉAR, absents excusés.

Subventions aux associations

Par délibération du Conseil Municipal, un montant de 14 198.02€ va être accordé et réparti aux différentes associations communales pour l'année 2018. La participation pour le centre de loisirs est de 30707.82 euros (dont solde participation 2017 de 10274.43€)

Coût d'un élève

Pour cette année scolaire 2017/2018, l'école de SAINT-SERVAIS accueille 38 enfants des communes de BODILIS, PLOUGOURVEST, PLOUNEVENTER, PLOUNEVEZ-LOCHRIST et SAINT-DERRIEN. Comme pour l'année précédente, Monsieur le Maire propose de demander à chaque commune une participation correspondant à la moyenne départementale. Le conseil municipal donne son accord à l'unanimité.

Tourisme

La brochure touristique Finistère 360° (ex Finistère tourisme) est en cour d'élaboration via la CCPL. Guide de Routard : Saint-Servais est présenté à la page 106 de l'édition « Baie de Morlaix »

Travaux église

Travaux de rénovation : Les appels d'offres des différents lots vont être réalisés courant juin. Des demandes de devis sont en cours pour le contrôle technique, la mission de coordination SPS, la mission de diagnostic amiante et plomb.

A l'Ossuaire, des devis concernant la rénovation de l'autel et des supports à statues et cadre ont été étudiés. Une délibération a été prise afin de demander une subvention à la DRAC, au Conseil Départemental et Régional.

Voirie

Etude du dossier reçu de la FIA sur les travaux de la voirie communale à réaliser. Des devis sont toujours en attente de réception.

Le conseil donne son accord pour déposer un dossier « amende de police » cette année.

Devis : le conseil a validé

- L'appartement au-dessus du musée : la société Cocooning est retenue pour réaliser les travaux de la douche.
- Des Coffrets électriques (fixe et mobile au Vallon) : la société Le Bohec fournira les coffrets
- Des Jeux au Vallon vont être installés prochainement par la société Récréabois.
- Le terrain de tennis a été repeint, un filet va être commandé avec la société Nathis.

SCI Eden House

La société Eden House a réalisé le lotissement du verger. Cette société a déposé le bilan, elle est irrécouvrable pour un montant de 857,00. Par délibération, le Conseil Municipal donne son accord pour accepter l'effacement de la dette de cette société.

CCPL

Le conseil accepte les nouveaux statuts de la CCPL à savoir la prise de compétence obligatoire GEMAPI au 1^{er} janvier 2018 et la prise de compétence habitat suite à l'évolution de périmètre du Syndicat Mixte du Léon Scot/PLH.

Questions Diverses

- WiFi Européen : la préinscription a été faite par David LE BORGNE
- Aire de repos : deux points mobiles de vente du 30/03/18 au 11/11/18 de 6h00 à 22h00 – le chalet Caramiam & la Frit'heureuse en alternance
- La Mairie sera fermée au public les après-midis du 26 avril au 4 mai.

Le prochain conseil est prévu le 7 juin 2018.